Le stress économique et la manière dont il façonne les politiques pour renforcer ou restreindre les actions antiféministes et régressives

Rapport complet

Marjorie Griffin Cohen, 2025

Les menaces économiques qui pèsent actuellement sur le Canada sont différentes de celles du passé. Les plus alarmantes proviennent du président américain Donald Trump, qui a déclaré à plusieurs reprises qu'il utiliserait la force économique pour que le Canada accepte de devenir le 51e État. Les mesures économiques dont il menace le Canada pourraient avoir un effet négatif important sur la main-d'œuvre et les entreprises, mais cette crise, comme toute autre crise économique, conduit inévitablement à des discussions sur la manière de gérer l'économie et ouvre des occasions pour des politiques nationales plus conservatrices ou plus progressistes.

Souvent, mais pas toujours, les implications économiques pour les personnes historiquement désavantagées par la politique économique et sociale font partie de la discussion sur la voie à suivre, comme ce fut le cas lors des débats sur le libre-échange dans les années 1980. Cette question ne fait pas partie du débat public actuel, bien que les crises économiques du passé puissent servir d'indicateur des répercussions habituelles sur les groupes défavorisés lorsque les choses commencent à mal tourner. Ce document examine trois crises économiques distinctes au Canada afin de comprendre les modèles qui se développent dans des circonstances particulières. Nous aborderons la récession économique du début des années 1990, qui s'est produite au moment de l'entrée en vigueur du premier accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, de la récession de 2008-2009, précipitée par les crises financières aux États-Unis, et de la récession de 2020-2022 résultant de la pandémie de Covid-19. Nous analyserons les modèles d'approche des gouvernements pendant ces crises afin de prévoir ce qui pourrait s'appliquer aux récessions futures.

Ces exemples montrent que les approches des gouvernements face aux crises économiques se concentrent généralement sur le soutien des secteurs de l'économie considérés comme les plus importants. Il s'agit aujourd'hui, comme par le passé, de secteurs d'exportation, et plus particulièrement de secteurs liés aux ressources (pétrole, gaz, bois), à l'exploitation minière et à la production de métaux, ainsi qu'à l'industrie manufacturière. Ce sont des secteurs dominés par les hommes. Les secteurs où prédomine le travail des femmes, notamment les soins (éducation, santé), la vente et l'administration, ne sont pas exclus des mesures générales. Les programmes spécifiques, comme l'assurance-emploi, tendent à se fonder sur les schémas d'emploi des hommes et offrent la meilleure protection pour un travail à temps plein, toute l'année. Il importe de noter que la rhétorique du gouvernement ne différencie pas spécifiquement le traitement préférentiel pour le travail masculin, mais cela ne signifie pas que les politiques n'ont pas d'impacts différentiels.

L'un des premiers examens féministes de l'impact des crises sur les femmes au Canada a été réalisé par Patricia Connelly dans *Last Hired, First Fired*. Connelly a affirmé que le travail rémunéré des femmes fonctionnait comme une « armée de réserve de main-d'œuvre » en ce sens que les femmes s'engagent en grand nombre lorsque les conditions économiques sont bonnes, mais sont les premières à être licenciées lorsque les conditions se détériorent.[1] C'est ce qui s'est produit lors de la récession du début des années 1970 et c'est le schéma normal du chômage selon le genre dans la période d'après-guerre. Si cela était vrai à l'époque de la récession des années 1970, les femmes représentent aujourd'hui 47,3% de la main-d'œuvre et ont un emploi plus permanent qu'auparavant, mais comme elles ont toujours tendance à travailler dans des secteurs et des emplois différents de ceux des hommes, elles sont touchées de différentes manières en fonction de la cause des crises économiques.

En examinant les effets des crises économiques sur les groupes défavorisés, il convient d'établir plusieurs distinctions. Il est facile de comprendre les effets immédiats, car la composition de la main-d'œuvre est identifiable et se caractérise par des différences fondées principalement sur le genre, mais aussi sur l'âge, l'appartenance ethnique et les différences de racisation, informations qui font l'objet d'un suivi dans chaque recensement. Mais ce n'est que depuis 2020 que ces informations sont

[1] Patricia Connelly, *Last Hired First Fired: Women and the Canadian Work Force,* Toronto: The Women's Press, 1978.

disponibles dans les rapports mensuels des *Enquêtes sur la population active* (EPA) de Statistique Canada.[2] D'autres impacts ont tendance à durer plus longtemps que la crise elle-même et, dans chacune des périodes examinées, les répercussions à long terme sur les orientations de la politique sociale et de l'emploi ont été importants.

Chaque crise fait émerger des idées sur les secteurs les plus importants de l'économie et sur la manière dont les gouvernements doivent les soutenir. En général, ce sont les personnes les plus puissantes et les plus proches du gouvernement qui ont le plus d'influence sur les orientations prises par ce dernier.

Dans la plupart des cas, des tensions se font jour à propos de la prédominance de politiques gouvernementales restrictives qui prônent l'équilibre budgétaire, la réduction des impôts, la diminution des dépenses publiques et le soutien aux initiatives des entreprises, et d'autres approches différentes qui prônent l'élargissement de l'aide publique à la main-d'œuvre et aux autres personnes touchées par la récession. Il n'est pas toujours facile de prévoir comment les politiques publiques tiendront compte des conditions des personnes les plus défavorisées de la société lorsque les recettes publiques diminuent et que des décisions sont prises en matière de dépenses.

Libre-échange : Récession des années 1990

Le Canada a connu une récession majeure entre 1990 et 1992, lorsque le premier accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALECE) est entré en vigueur. Si l'accord commercial lui-même n'a pas été la cause initiale de la récession, il a eu un effet important sur l'emploi des femmes dans le secteur manufacturier au Canada. Au fur et à mesure que la récession se développait, une série de politiques gouvernementales malheureuses ont affecté l'économie, en particulier l'idée que les dépenses publiques devaient être réduites pour diminuer les déficits publics, et qu'une politique monétaire « stricte » était nécessaire pour faire face à la hausse des prix. Les taux d'intérêt ont donc été portés à 14,5% en 1990 et ce coût d'emprunt a ralenti l'activité économique. Cependant, l'ensemble de la structure de l'économie canadienne a changé en raison du nouvel accord de libre-échange. En effet, certains aspects du secteur

[2] Le présent document utilise les statistiques de recensement pour obtenir des informations générales sur la façon dont des groupes spécifiques sont employés par industrie et par profession, et les EPA pour obtenir des informations sur la période postpandémique.

manufacturier, notamment ceux où les femmes étaient majoritaires, ont été sacrifiés à d'autres objectifs commerciaux de l'époque.

L'emploi masculin et féminin dans le secteur manufacturier a souffert ; les taux de chômage ont atteint un maximum de 12% pour les hommes et 10% pour les femmes en 1992, la crise ayant eu l'effet le plus durable sur le travail des femmes dans l'industrie manufacturière. Ces industries où les femmes dominaient (vêtement, textiles, chaussures, etc.) n'ont pas retrouvé leur force d'antan et l'habillement est passé du travail en usine, souvent syndiqué, à de petites entreprises à domicile. Le textile et l'habillement sont passés d'une part importante du secteur manufacturier à une industrie dépendant des importations. Les femmes représentaient 75% des effectifs de l'industrie de l'habillement et 42% de l'industrie textile ; ces deux secteurs ont été durement touchés et les licenciements ont eu tendance à être permanents. Les personnes immigrantes représentent 50% et les minorités visibles 30% de la main-d'œuvre de l'industrie de l'habillement.[3]

Cette crise économique a eu un impact négatif sur le taux d'activité des femmes pour la première fois dans la période d'après-guerre, ce qui donne une idée de la gravité de la situation. La participation des femmes au marché du travail a augmenté d'environ 1% par an après la guerre, jusqu'en 1992, date à laquelle le taux de participation a chuté de 58,6% à 57,5%, avant de stagner pendant une dizaine d'années.[4] Lorsque l'économie s'est redressée au cours de la décennie, les femmes n'ont pas retrouvé les emplois qu'elles avaient occupés dans l'industrie manufacturière. Il a fallu environ dix ans pour retrouver un emploi à temps plein, tant pour les hommes que pour les femmes. Les femmes sont effectivement revenues sur le marché du travail et leur taux d'activité a augmenté plus tard dans la décennie, mais d'autres mesures gouvernementales liées à la mise en œuvre de l'accord de libre-échange ont affecté les femmes en particulier.

ALECE (1989) : Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

ALENA (1994) : Accord de libre-échange nord-américain, qui inclut également le Mexique.

[3] Roxana Ng, « Freedom for Whom? Globalization and Trade from the Standpoint of Garment Workers », *Canadian Woman Studies: les cahiers de la femme*, 21/22, 4/1. 2002, p. 75.

[4] Marjorie Griffin Cohen, « The Implications of Economic Restructuring for Women: The Canadian Situation », dans Isabella Bakker, éd., *The Strategic Silence: Gender and Economic Policy,* Londres: Zed Books, 1994, p. 106.

Changements des politiques sociales

La crise des années 1990 a fourni un motif de poursuivre des politiques sociales plus restrictives, justifiées par la nécessité de réduire les coûts pour les entreprises afin qu'elles puissent rivaliser avec les sociétés américaines. Le passage à des politiques économiques plus conservatrices s'est produit dans tout le pays, mais surtout au palier fédéral, où les voix réclamant des budgets équilibrés étaient plus fortes. La plupart des gouvernements, en plus du fédéral, ont immédiatement commencé à se retirer de la fourniture des choses dont les gens ont besoin en invoquant principalement des arguments liés au coût. Le coût est devenu un problème sérieux, d'autant plus que les réductions d'impôts accordées aux entreprises et aux personnes à hauts revenus ont réduit les recettes publiques. Dans le même temps, d'autres principes néolibéraux se sont solidement implantés dans les politiques publiques, justifiant et conduisant le gouvernement à sous-traiter des services au secteur privé, à vendre des actifs canadiens et à réduire les programmes sociaux.

Pendant les périodes post-ALECE et ALENA, divers budgets fédéraux ont réduit le financement de groupes de femmes, autochtones et de minorités visibles, de programmes environnementaux, de groupes de logement sans but lucratif et d'autres types d'activités progressistes. Outre les coupes budgétaires, des emplois ont été supprimés au niveau fédéral et la privatisation s'est poursuivie tout au long des années 1990.[5] Un changement crucial a été le passage, en 1990, à l'assurance chômage en supprimant les contributions de l'État à ce qui était un système tripartite entre l'État, les employeurs et la main-d'œuvre. Depuis lors, le système est entièrement financé par les cotisations du personnel et des employeurs, et de moins en moins de personnes cotisant au régime ont pu déposer une demande lorsqu'ils ont perdu leur emploi.[6]

> **La privatisation** consiste à transférer au secteur privé la propriété et la responsabilité de services publics (soins de santé, éducation, etc.) ou d'actifs gouvernementaux.

[5] Marjorie Griffin Cohen, « From the Welfare State to Vampire Capitalism », dans Patrica M. Evans et Gerda R. Wekerle (éd.), *Women and the Canadian Welfare State*, Toronto: University of Toronto Press, 1997, pp. 28-67.

[6] Un autre changement important dans le domaine de l'assurance-emploi (AE) est intervenu sous le gouvernement Harper, qui a confisqué l'excédent de 57 milliards du programme et l'a intégré dans les recettes de l'État. Cela signifiait que le programme était moins flexible en cas de taux de chômage élevés et qu'il devenait donc de plus en plus restrictif.

En raison de changements dans le financement fédéral des programmes sociaux au milieu des années 1990, le Canada a dépensé moins pour les programmes sociaux que la moyenne des pays de l'OCDE. Ces changements ont été particulièrement visibles dans le budget fédéral de 1995, qui prévoyait une redéfinition des relations entre le gouvernement fédéral et les provinces en matière de services sociaux, tout en réduisant la contribution financière d'Ottawa. Le changement le plus important a été le passage d'un financement dédié à l'éducation, à l'aide sociale et à la santé à un bloc pouvant être dépensé dans ces domaines sans directives spécifiques. Les provinces n'étaient plus tenues de dépenser des proportions déterminées dans chaque catégorie, un changement qui a sapé les dépenses en matière d'aide sociale et d'éducation. Cette situation a eu un impact important sur les personnes qui dépendaient de l'aide sociale, mais elle a également miné les systèmes d'éducation publique au fil du temps.

Les accords commerciaux, ALECE et ALENA, ont restructuré l'économie canadienne et donné de la force aux voix économiques les plus régressives qui défendaient la baisse des impôts, la réduction des dépenses publiques, l'équilibre budgétaire et l'utilisation de taux d'intérêt élevés pour faire face à l'inflation. Ces actions ont touché plus durement les personnes disposant de moins de ressources et occupant des emplois précaires.

Crise financière : Récession 2008-2009

Cette crise, souvent appelée « Grande récession » en raison de ses implications mondiales, a débuté en raison de la crise financière aux États-Unis associée à des faillites bancaires, à des manipulations frauduleuses par des institutions financières et à des problèmes de prêts sur les marchés immobiliers. Elle est souvent appelée '*he-session*', en raison de son impact disproportionné sur les travailleurs masculins aux États-Unis et au Canada. Le taux de chômage au Canada était de 9,5% pour les hommes et de 7,0% pour les femmes en 2009, mais il est resté élevé pour les uns comme pour les autres pendant plusieurs années.

Les secteurs de l'économie dominés par les hommes, à savoir l'industrie manufacturière, la construction, les ressources naturelles, les transports et l'entreposage, ont été les plus durement touchés, l'industrie manufacturière représentant plus de la moitié des pertes d'emploi. Comme lors d'autres récessions, les plus vulnérables au chômage étaient les personnes ayant récemment immigré, les Autochtones

(dont le taux de chômage était deux fois plus élevé que celui des non-autochtones), les jeunes, les mères célibataires avec de jeunes enfants et le personnel non syndiqué.

Les réponses des gouvernements à la récession ont influé sur sa durée. Alors que le premier ministre, Stephen Harper, avait fait campagne sur l'équilibre budgétaire, sa situation politique était précaire et, sous la menace d'un gouvernement de coalition, il a changé de position à ce sujet. Il a lancé un programme de relance sur deux ans qui consistait principalement à dépenser davantage pour les autoroutes et les ponts, et à accorder des réductions d'impôts aux entreprises et aux particuliers. Il a également fourni des aides importantes à certaines parties du secteur manufacturier, en particulier au secteur automobile.

Par ailleurs, la Banque du Canada a entamé une période de taux d'intérêt extrêmement bas, atteignant jusqu'à 0,25%, afin de stimuler l'activité économique. Cette mesure s'est avérée efficace, d'autant plus que les faibles taux se sont maintenus pendant une longue période. Le Canada s'en est mieux sorti que les États-Unis parce qu'il disposait d'un secteur financier solide et qu'il a élaboré un plan d'action économique pour canaliser les fonds vers tous les paliers de gouvernement.

Les principaux enseignements à tirer de cette crise sont qu'elle n'est pas née au Canada et que le gouvernement a pris des mesures pour soutenir l'économie et réduire le chômage. Pour cela, les actions de Stephen Harper, malgré ses inclinations, ont été récompensées par un gouvernement majoritaire lors des élections suivantes.

Covid-19 : Récession 2020-2022

Cette pandémie n'a ressemblé à aucune autre récession économique dans le passé et a touché l'ensemble de l'économie. La fermeture d'une grande partie de l'économie dès le début a entraîné d'énormes pertes d'emplois au Canada, plus importantes et plus rapides que lors d'autres récessions récentes. La première année, le nombre de personnes employées a chuté de plus de 15% et, pendant la période de récession, 2,8 millions de femmes ont perdu leur emploi ou travaillé moins de la moitié des heures normales.

La pandémie de Covid-19 a été considérée comme une « *she session* », principalement en raison des changements spectaculaires qui se sont produits dans le secteur des services. Ce secteur est le principal employeur des hommes et des femmes au Canada, mais les femmes sont plus concentrées dans

ce domaine, une évolution qui a été particulièrement affectée par les changements structurels de l'économie liés au libre-échange.

Lors des récessions précédentes, les secteurs de la construction et de l'industrie étaient les plus durement touchés, mais la nature de la pandémie a nécessité une distanciation sociale qui a empêché de nombreuses personnes de se rendre au travail. À la fin mars 2020, toutes les provinces avaient fermé les écoles, les universités, les terrains de jeux publics et les entreprises non essentielles. Les interactions sociales en dehors de la famille immédiate ont été découragées et les déplacements limités, y compris la fermeture de la frontière terrestre avec les États-Unis pour la toute première fois. Mais même parmi les personnes qui n'étaient pas soumises à un confinement, le fait de devoir s'occuper des enfants à la maison a limité leur participation à un travail rémunéré. Si de nombreux emplois ont évolué vers une participation à domicile, en particulier ceux que l'on qualifie souvent de « cols blancs », cela n'a pas été possible pour le type de travail, les soins par exemple, qui exigeaient une présence physique.

L'effet de la pandémie a été dramatique, avec plus de 80% des décès s'étant produits dans les établissements de soins de longue durée (SLD).[7] À cet égard, le Canada est de loin le pays le plus mal loti parmi les pays riches (38% étant la moyenne des pays de l'OCDE), et comme la population des établissements de SLD au Canada est dominée par les femmes, la plupart des personnes décédées étaient des femmes. Les SLD sont fournis par une combinaison complexe d'organismes à but lucratif, à but non lucratif et publics. Les taux de mortalité les plus élevés ont été enregistrés dans les établissements à but lucratif. Dans tout le pays, les soins aux personnes âgées dans les établissements de SLD sont confrontés à des pénuries chroniques de main-d'œuvre, aggravées par des restrictions qui empêchent les membres de la famille de prendre la place du personnel rémunéré.

Au début de la pandémie, en mars 2020, les pertes d'emploi chez les femmes représentaient 62,5% de l'ensemble. D'octobre 2020 à février 2021, les femmes ont représenté 56,4% des pertes d'emploi en moyenne, avec un pic de 59,6% en novembre. Dans cette crise, ce sont les membres du personnel à bas salaires, et en grande majorité les femmes racisées, qui ont le plus souffert des pertes d'emploi. Selon une première étude, plus de la moitié (52%) de tout le personnel gagnant 14$ de l'heure ou moins ont perdu la totalité ou la plupart de leurs heures de travail dès le début,

[7] Même après la première vague de la pandémie, les taux étaient très élevés, soit 69% du total des décès, ce qui est nettement plus élevé que la moyenne internationale de 41%.

soit 58% des femmes et 45% des hommes à bas salaires. Les secteurs les plus vulnérables sont la restauration, l'hébergement et le commerce de détail, toutes des industries qui tendent à employer davantage de femmes et de personnes immigrées, ayant un faible niveau d'éducation et prêtes à travailler à temps partiel. Les femmes dans le secteur public bénéficient d'une meilleure protection que celles qui travaillent dans des secteurs vulnérables : les salaires des femmes dans le secteur public ont diminué de 2%, mais de 9% dans le secteur privé. Les meilleures conditions dans le secteur public sont liées au fait que ce secteur est plus fortement syndiqué et protégé par la négociation collective. Au début de l'année 2022, la plupart des femmes avaient récupéré les emplois perdus, mais certaines ont connu un parcours plus difficile, en particulier les jeunes femmes et celles qui étaient employées dans des petites entreprises qui ont fait faillite.

Action des gouvernements

Le gouvernement fédéral a soutenu activement les entreprises et la main-d'œuvre pendant la pandémie et les dépenses publiques en matière de soins ont augmenté de façon spectaculaire. Pendant la pandémie, le Canada a dépensé plus que la moyenne de l'OCDE : il a augmenté ses dépenses pour répondre aux besoins cruciaux de 12.3% du PIB. Ce chiffre est inférieur à celui des États-Unis (14,4%) et du Japon (13,8%), mais il est supérieur aux dépenses de onze autres pays du G20, dont l'Allemagne et la France.

Les principaux programmes du gouvernement fédéral étaient la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), qui fournissait une subvention de 75% du salaire pour les employeurs admissibles, jusqu'à concurrence de 847$ par semaine par membre du personnel. La prestation canadienne d'urgence (PCU) était destinée aux membres du personnel qui ont perdu leur revenu et fournissait 500$ par semaine pendant vingt-quatre semaines au maximum. D'autres mesures comprenaient un versement complémentaire au titre du crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS), un versement complémentaire unique de 300$ de l'allocation canadienne pour enfants (ACE) pour chaque enfant, et des transferts aux provinces pour contribuer à l'augmentation à court terme des salaires du personnel des services essentiels et au soutien à la réouverture des entreprises fermées en raison de la pandémie. Après la pandémie, le financement d'urgence a été supprimé, mais les nouveaux programmes de garde d'enfants, de soins dentaires et d'assurance-médicaments maintiennent les dépenses publiques à un niveau

supérieur à celui de la période précédant la pandémie.

Grâce aux mesures prises par le Canada, la pandémie n'a pas été aussi grave que dans d'autres pays. Selon une étude publiée dans le Canadian Medical Association Journal, le Canada a obtenu de meilleurs résultats que la plupart des autres pays en ce qui concerne le nombre de personnes infectées, le nombre de décès et la proportion de la population ayant reçu deux doses du vaccin contre le SRAS-COV-2. Le Canada a adopté des mesures de santé publique parmi les plus restrictives, ce qui a sans doute eu une incidence sur sa croissance économique plus faible que celle d'autres pays. La croissance de l'inflation et de la dette publique a été similaire à celle des autres pays.

Conclusions

Les effets des crises économiques sont prévisibles à certains égards : les gens perdent leur emploi, et les personnes qui se trouvent dans les conditions économiques les plus précaires sont généralement les premières à en subir les conséquences et celles qui en souffrent le plus longtemps. Il s'agit généralement de personnes ayant un faible niveau d'éducation formelle ou des diplômes non reconnus au Canada, appartenant à des groupes historiquement victimes de discrimination ou vivant dans des régions du pays où les possibilités d'emploi sont limitées. Mais chaque crise se distingue par les domaines de l'économie qui seront les plus touchés.

Pendant la crise liée à l'ALECE dans les années 1990, les hommes ont connu des taux de chômage plus élevés, mais ce ne fut pas la conséquence la plus importante : les pertes des femmes dans le secteur manufacturier de l'habillement, du textile et du cuir (bottes et chaussures) ont été permanentes, car ces domaines n'ont jamais retrouvé leur importance antérieure. Il s'agit de pertes permanentes qui affectent grandement les femmes travaillant dans l'industrie manufacturière en Ontario et au Québec, et plus particulièrement les femmes immigrées et racisées qui étaient surreprésentées dans ces industries. La récession de 2008-2009 a eu un impact plus négatif sur les hommes parce que les secteurs les plus touchés étaient ceux où les hommes étaient employés – la construction, les ressources et l'industrie manufacturière. Lors de la pandémie de Covid-19, l'ensemble de l'économie a été touchée et les pertes d'emploi ont été énormes dès le début. Mais ce sont les femmes qui ont subi les conséquences les plus graves et les plus durables, principalement en raison de leur surreprésentation dans l'économie des

soins et de leurs responsabilités ménagères.

Lors de chaque récession, la manière dont les gouvernements ont réagi a été déterminante pour les effets immédiats et à long terme de la récession et a fortement influencé l'impact sur les groupes les plus défavorisés. Les accords commerciaux ont été défendus par une idéologie de libre marché qui prônait également l'équilibre budgétaire, la lutte énergique contre les tendances inflationnistes avec des taux d'intérêt élevés et un faible niveau de dépenses publiques. C'était l'influence dominante sur le gouvernement tout au long des crises des années 1990 et 2008-2010. La réponse à la pandémie a été différente, ce qui a contribué à une reprise assez rapide. Alors que le Canada est confronté à des droits de douane très élevés imposés par le gouvernement de Donald Trump, les secteurs de l'économie les plus touchés sont la production automobile, l'aluminium et l'acier, et les gouvernements ciblent ces industries à prédominance masculine pour les soutenir. Mais la grande question sera celle de la direction que prendra l'économie à l'avenir, et de savoir si elle continuera à se concentrer sur la stratégie traditionnelle de croissance tirée par les exportations, tout en cherchant à équilibrer les budgets et à réduire les dépenses publiques. C'est ce que demandent de nombreux groupes d'entreprises, mais cette approche fera le plus grand tort aux groupes qui ont historiquement subi les retombées négatives des politiques conservatrices.

Remerciements

CRIAW-ICREF reconnaît sa présence et son travail sur les territoires autochtones. Nous reconnaissons respectueusement l'héritage de la colonisation sur les peuples autochtones.

Auteure : Marjorie Griffin Cohen

Date : 2025

Éditrice : Institut canadien de recherches sur les femmes (CRIAW-ICREF)
250 City Centre Avenue, Suite 807 Ottawa, ON K1R K67

Citation suggérée : Cohen, M. G. (2025). Le stress économique et la manière dont il façonne les politiques pour renforcer ou restreindre les actions antiféministes et régressives (rapport complet). Ottawa: CRIAW-ICREF.

ISBN : 978-1-77483-060-4

Réviseuses : Mélissa Alig, Olivia Atsin, Miriam Edelson, Meg Luxton et Jackie Neapole.

Ce rapport a été mis en page par Ashley Gaujean et traduit par Michele Briand.

Cette ressource fait partie d'une série éducative sur les « Principaux points d'ancrage des mouvements antiféministes régressifs au Canada ». Consultez la série complète sur notre site web : https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/

Cette ressource a été élaborée grâce au financement du projet Renforcer la solidarité intersectionnelle féministe pour l'action de Femmes et Égalité des genres Canada.

Women and Gender Equality Canada | Femmes et Égalité des genres Canada | Canada